

## 5ème Grand Critérium Série B ***DIMANCHE 17 MARS 2019***

- 1° Le CTT Hamme-Mille 6V organise le dimanche 17 mars 2019, un Critérium B ouvert aux joueurs et joueuses affiliés à la FRBTT ou une autre fédération reconnue par l'ITTF.
- 2° Le Critérium se jouera selon les règlements de la FRBTT sous le numéro *TRBBW03* et aura lieu au **Hall Omnisports de Grez-Doiceau (Chaussée de Wavre 99, 1390 Grez)**.
- 3° Il sera fait usage de **20 tables bleues** et de **balles plastiques blanches** Gewo. Les participants seront répartis en poules de 4 (ou 3 ou 5 selon les inscriptions). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, lequel se disputera en élimination directe.
- 4° Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Les Dames peuvent jouer en séries Messieurs.
- 5° Le droit d'inscription est de **6 € pour une série** et de **10 € pour deux séries** à payer une demi-heure avant le début de la série.
- 6° Vous inscrire : cliquez sur le lien de la page **COMPETITION/TOURNOI** du site : [www.cpbw.be](http://www.cpbw.be) ou via [resultats.aftt.be](http://resultats.aftt.be) **jusqu'au jeudi 14 mars 2019 à 24H00**.

En cas de problèmes : **Willems Béatrice** - GSM : 0473/54.64.87 - Email : [beaswillems@gmail.com](mailto:beaswillems@gmail.com)

**ATTENTION** : Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique ne seront **PAS INSCRITS** (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur).

La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.

**Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition !**

7° L'horaire :

**Restauration  
toute la journée !**

9h30 Messieurs D  
10h30 Messieurs NC/E6  
12h00 Messieurs C  
13h30 Messieurs E  
16h00 Messieurs B

**SHOP -  
PING.BE**  
Your Table Tennis Expert

- 8° Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché. La date et le lieu de l'élaboration publique des tableaux sera renseignée sur la page du programme d'inscription.
- 9° Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.
- 10° Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou autre qui pourraient survenir au cours ou du chef de cette organisation. Directeur du tournoi : Jérôme Sobrie
- 11° **Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50 €.**  
**Toute absence non justifiée sera redevable d'une amende de 12,50 € en plus du montant de l'inscription. En cas de désistement après la clôture des inscriptions, le montant de l'inscription reste dû.**

**Avec le soutien de la province du Brabant Wallon**

**Avec le soutien du SPW Infrasports**